

## Recherches sociographiques



### Présentation

## Le développement territorial : un nouveau regard sur les régions du Québec

Bruno Jean

---

Volume 47, Number 3, septembre–décembre 2006

Le développement territorial

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/014654ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/014654ar>

[See table of contents](#)

---

#### Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

#### ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

---

#### Cite this document

Jean, B. (2006). Présentation : le développement territorial : un nouveau regard sur les régions du Québec. *Recherches sociographiques*, 47(3), 465–474. <https://doi.org/10.7202/014654ar>



## PRÉSENTATION

# LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : UN NOUVEAU REGARD SUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC

Bruno JEAN

La société québécoise a toujours éprouvé des difficultés à occuper son propre espace, son territoire. L'occupation du territoire est un des plus solides fondements d'une affirmation identitaire collective. « Emparons-nous du sol si nous voulons conserver notre nationalité » était d'ailleurs la devise de la *Gazette des campagnes*, un journal hebdomadaire publié au XIX<sup>e</sup> siècle. L'occupation du territoire est aussi une des multiples fonctions des ruraux : la fonction géopolitique. Elle s'ajoute à leurs fonctions productive et environnementale et elle est même devenue un objectif avoué de la récente politique québécoise de la ruralité. Les mouvements migratoires ont affecté lourdement certaines régions, notamment celles dites périphériques, elles-mêmes issues d'une poussée somme toute récente de la colonisation. Dans le discours actuel, la notion de région fait souvent place à celle de territoire. Par exemple, l'Institut québécois de recherche sur la culture, en collaboration avec Télé-Québec, n'avait pas hésité à lancer une série télévisée sur les « territoires » du Québec où cette notion renvoyait à celle de région.

Si les notions de territoire et de développement territorial se répandent actuellement dans le discours social comme dans le discours scientifique, c'est peut-être parce qu'elles évoquent mieux que celle de région le fait que celle-ci est une construction sociale. Un des premiers signes de cette construction qui met en action une dynamique des acteurs sociaux sur un espace, c'est le fait que, pour exister, un territoire doit être nommé. Une fois identifié, un territoire sert de puissant référent dans la formation de l'identité individuelle et sociale en se posant comme l'un des piliers structurants de ces identités, les autres étant sans doute les référents familiaux et professionnels. L'histoire nous montre que ce marquage territorial, s'il est

influencé par une certaine lecture des réalités biophysiques, résulte aussi du volontarisme des collectivités humaines et de ce qu'on appelle aujourd'hui leur « projet de territoire ». Les territoires sont ainsi des entités sociospatiales en lien avec les activités humaines sur un espace et ils reflètent donc une démarche de construction politique.

Mais il ne s'agit pas seulement de marquer, de construire des territoires, mais de les développer. Le développement qui a été longtemps une valeur universelle, communément admise, une finalité même de toute société moderne, est aujourd'hui remis en question. Il reste largement une sorte de boîte noire. On ne comprend pas trop comment il se produit car il semble être déterminé par des facteurs tant matériels qu'intangibles ; on ne sait pas trop si les conséquences du développement ne sont pas plus négatives que positives. Par ailleurs, la montée en puissance de la pensée environnementale, avec l'émergence d'une autre notion communément admise, le développement durable, fait en sorte que le développement n'apparaît plus comme le progrès, comme la progression de l'humanité vers de meilleures conditions de vie, l'élargissement de l'expérience démocratique et l'épanouissement des cultures. Il est maintenant décrié comme une course sans fin à la croissance économique qui menacerait sérieusement la base même des sociétés humaines sur notre planète « Terre » mieux perçue dans toute sa finitude.

Le territoire est un enjeu au sens où la question régionale manifeste, au-delà de la poursuite des intérêts personnels, une quête collective de développement visant toujours un territoire donné dont l'identité et les frontières sont plus ou moins fortement établies ; cet enjeu devient aussi politique au moment où les différents territoires d'une même entité sociopolitique sont en quête d'un développement en termes de réalisation de leurs potentialités et d'un développement qui ne va pas accentuer les disparités régionales. Et le territoire est le produit du développement car ce dernier n'a de sens que s'il fournit, au-delà de la satisfaction des besoins personnels, un cadre de vie valorisant et soutenable, ce qui implique un développement territorial réussi qui correspond à la demande sociale elle-même du développement.

### *Le développement territorial : une nouveau paradigme scientifique*

Le concept de développement territorial propose bien plus qu'une autre manière de rendre intelligibles les réalités du développement régional et local à différentes échelles. Il s'agit d'un changement paradigmatique dans les études en développement régional. Avec un numéro thématique que nous avons dirigé, intitulé d'ailleurs « Dynamiques territoriales » (numéro 3, 1996), *Recherches sociographiques* avait pris acte, il y a une dizaine d'années, de la lente maturation de ce nouveau domaine de connaissances des réalités sociales territorialisées. La longue introduction de ce numéro rappelait l'institutionnalisation de ce savoir né ici avec

les travaux de Fernand Dumont et Yves Martin, des pionniers de cette revue qui, au fil des ans, a publié régulièrement des travaux sur les différentes régions du Québec.

Avec la notion de développement territorial, les sciences sociales, dans une perspective multidisciplinaire et interdisciplinaire, se donnent les moyens de reconnaître l'importance du territoire, non seulement comme une réalité biophysique bien tangible, mais aussi comme une construction sociale. Et il s'agit là, pourrions-nous dire, de l'hypothèse centrale qui fonde ce nouveau paradigme scientifique et qui nous engage à développer un nouveau savoir sur la société québécoise. Le processus de construction sociale des territoires touche plus particulièrement la sociologie et l'histoire alors que les dynamiques économiques spatialisées intéressent les sciences économiques au même moment où les réalités environnementales de ces territoires mobilisent la géographie et les sciences naturelles. Pour paraphraser les propos de Claude LACOUR (2000), un des chercheurs associés à l'émergence du nouveau paradigme, on peut alors dire que si « le territoire est une ressource pour le développement », il en est aussi l'enjeu et le produit.

Selon une autre figure emblématique des pionniers de la construction du champ scientifique du développement territorial, l'économiste français Philippe Aydalot, les « insuffisances de ce modèle fonctionnel classique ont amené depuis le début des années 1970 à proposer un modèle de développement "territorial" » (AYDALOT, 1982, p. 108). Il attribue la genèse de ce nouveau modèle de développement aux travaux de John Friedmann et de Clyde Weaver et à l'impact des rapports du Club de Rome, de la Fondation suédoise Dag Hammarsjöld (la notion d'un autre développement), du concept d'éco-développement (Ignacy Sachs) et à la montée de la pensée environnementaliste. Le développement territorial implique selon Aydalot une révolution intellectuelle qui, comme Friedmann et Störh en montrent la voie, « associe des éléments sociaux et politiques à l'analyse économique ». Il ajoute : « Un tel développement impose la rupture avec la logique fonctionnelle de l'organisation de la vie économique et propose de revenir à une vision « territoriale » : c'est dans le cadre local, par la mise en valeur des ressources locales et avec la participation de la population que le développement pourra réellement répondre aux besoins de la population » (AYDALOT, 1982, p. 109).

Au Québec, comme ailleurs dans le monde, des voies de développement et d'aménagement durables du territoire sont recherchées afin d'assurer la satisfaction des besoins et l'épanouissement des populations, tout en poursuivant des objectifs d'équité sociale, de *ménagement* de la nature, d'innovation économique et sociale et de participation démocratique. Dans cette perspective, la prise en compte de tous les territoires, de leur diversité et de leurs traits distinctifs, de leurs atouts et de leur complémentarité devient une impérieuse nécessité.

### *Le CRDT : perspective scientifique commune et orientations de recherche*

Le Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) a été fondé en 2003 par un regroupement de chercheurs de quatre universités (UQAR, UQAC, UQO et UQAT) s'intéressant aux questions de développement territorial<sup>1</sup>. Les chercheurs qui se réunissent dans le CRDT ont depuis longtemps étudié ces territoires en quête de développement que constituent plusieurs régions non métropolitaines ou périphériques du Québec ; en témoignent les travaux accumulés par le GRIDEQ (Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional, de l'Est du Québec) à l'UQAR et du GRIR (Groupe de recherche et d'intervention régionales de l'UQAC). Pour ces chercheurs, le développement territorial, considéré par plusieurs comme un paradigme en émergence, désigne à la fois un courant de recherche composite et un foisonnement d'initiatives, surtout publiques, partageant des objectifs de maîtrise des facteurs qui déterminent les performances économiques d'ensembles territoriaux plus ou moins vastes. Ces facteurs sont d'ordre économique, culturel, politique, et en même temps intrinsèquement liés aux caractéristiques (biophysiques et sociales) des territoires où interviennent des acteurs sociaux. La recherche sur le développement territorial porte sur les processus et les dynamiques territorialement ancrés de développement ; elle identifie, décrit et rend intelligibles ces processus et ces dynamiques, leurs impacts pour les collectivités et les sociétés ainsi que pour les acteurs qui les habitent. Ce faisant, elle vise à comprendre comment ces acteurs interagissent avec des territoires qu'ils construisent et structurent, tout en étant structurés par eux.

Le courant du développement territorial entend renouveler en profondeur la compréhension du rôle et de l'influence réciproque tant des structures que des acteurs sur la formation et la recomposition des espaces socioéconomiques et politiques. Ce faisant, les territoires et les régions, « ces deux grands oubliés du développement » selon les mots mêmes de la Banque mondiale, gagnent en importance, le territoire étant jugé comme « ressource active fondamentale » tout en étant aussi réhabilité par la réflexion sur le développement durable. Considéré depuis peu comme « nouvelle frontière du développement économique » par la Banque mondiale, le développement territorial s'impose non comme un dogme ou un ensemble de certitudes, mais comme une perspective de réarticulation tant des savoirs (issus de plusieurs disciplines) que des territoires, cela dans une direction compatible avec le progrès réel de l'humanité, supposant la répartition socialement

---

1. Les lignes qui suivent s'inspirent de la postface du tome 2 de l'ouvrage collectif publié lors du lancement du CRDT au Colloque de l'ACFAS en 2003. Voir : « Postface : Le projet scientifique du Centre de recherche sur le Développement territorial (CRDT) : repousser les frontières de la connaissance sur le développement territorial » dans : Bruno JEAN et Danielle LAFONTAINE (dirs), *Territoires et fonctions*, tome 2 : *Des pratiques aux paradigmes : les systèmes régionaux et les dynamiques d'innovation en débats*, Rimouski, Éditions du GRIDEQ et Éditions du CRDT, 2005, p. 281-295.

et territorialement équitable de la richesse, la poursuite de l'expérience démocratique, la préservation et l'épanouissement des cultures.

Au sein même des pays les plus avancés, des régions entières demeurent aux prises avec des problèmes de sous-emploi, d'exode rural et de faiblesse du tissu socio-industriel. Au Québec, sept régions dites « régions-ressources » sont spécialement concernées. Ailleurs, ce sont des continents entiers ou de vastes zones surpeuplées qui s'enfoncent dans la pauvreté, en marge des circuits de la prospérité. Aussi, le CRDT entend-il porter son attention à la fois sur les régions réputées gagnantes et celles considérées perdantes ou marginales, en difficulté ou fragiles. Les traits distinctifs (notamment métropolitains, urbains, ruraux, industriels, agricoles, forestiers, miniers, maritimes, côtiers, insulaires, frontaliers, nordiques) et les dynamiques territoriales spécifiques qui caractérisent les unes et les autres retiendront aussi fortement notre attention.

Les travaux du premier axe CRDT intitulé « Recompositions socioterritoriales et développement durable » visent l'observation empirique et la modélisation des facteurs qui déterminent la structuration ou la déstructuration des territoires. Leur objectif est aussi l'étude comparée des formes spécifiques de territorialité au Québec et ailleurs dans le monde, en particulier dans les Amériques, en Europe et en Afrique, y compris sous l'angle des disparités sociales et de *genre*. Tout en cherchant à comprendre les processus contemporains de recomposition des territoires, ils prendront aussi en considération leur passé et leur devenir (prospective territoriale), la compréhension de la genèse des territoires et de leur développement durable réclamant des outils conceptuels et techniques (ou géomatiques) et des méthodologies mieux définis, en particulier en termes d'analyses d'impacts ou prévisionnelles de projets ou de réalisations intégrant la participation des acteurs. On s'intéresse aussi aux formes d'urbanités et de ruralités ainsi qu'à leurs rapports, à leur complémentarité et à leurs modalités d'articulation. L'étude des rapports entre le développement et l'environnement, tant pour les territoires considérés en développement qu'en dévitalisation ou fragiles, est aussi favorisée comme un moyen de repenser de nouveaux modèles de développement et d'aménagement adaptés à ces territoires.

Les travaux du second axe nommé « Dynamiques socioproductives et ancrage territorial » visent, en reprenant l'héritage des travaux sur les districts industriels, l'analyse des transformations du système productif et des formes actuelles d'organisation (notamment flexible ou spécialisée) de la production et du travail sous l'angle de leurs rapports ou ancrage spécifique à des territoires. On s'intéresse aussi aux stratégies déployées par des acteurs privés (entreprises, notamment les PME), publics, coopératifs ou communautaires (économie sociale, tiers-secteur) ou par des « milieux innovateurs » pour mettre en valeur des ressources, un capital territorial ou social, des compétences ou des savoirs, en misant notamment sur des facteurs de type communautaire ou institutionnel, culturel ou technologique. On désigne ici

aussi bien la constitution de systèmes productifs locaux ou régionaux (SPL / SPR) ou territoriaux (SPT) et la mise sur pied de technopôles ou de complexes de production, que des réalités plus modestes ou plus fluides prenant la forme de centres d'innovation ou de transfert, de réseaux, de partenariats ou d'alliances et de conventions (de proximité) et même d'innovations plus ponctuelles de produits ou de procédés, voire de modernisation (ou requalification) de l'appareil productif, sans négliger l'innovation à caractère social ou institutionnel qui en découle ou sur laquelle celles-ci s'appuient.

Un champ de recherche s'ouvre également ici pour repérer et comprendre les systèmes territoriaux d'innovation (STI) qui émergent des territoires, constituant autant de « ressources spécifiques », à la source de leur développement. La mise en valeur des atouts et des ressources permet aux entreprises et aux organismes de ces territoires de bénéficier d'avantages particuliers pour affronter la concurrence sur les marchés extérieurs. La « nouvelle économie » et la valorisation des savoir-faire, des patrimoines cognitifs et culturels locaux permettent parfois une revitalisation (ou reconversion) sociale et économique de territoires fragilisés. On s'intéresse également à l'innovation productive territorialement ancrée visant l'exploitation et la mise en valeur durable des ressources naturelles (alimentaires ou agricoles, halieutiques et marines, forestières, fauniques, minières, énergétiques), l'économie dite matérielle ou *des ressources* devant connaître un nouveau souffle au cours des prochaines années. Ainsi, une plus grande connaissance des rapports entre les territoires et l'innovation (technique, culturelle, socio-institutionnelle), définie plus largement, s'impose.

Le troisième axe « Gouvernance, territoires et politiques publiques » concerne l'étude de la gouvernance et des politiques publiques et plus précisément l'articulation des dispositifs tant institutionnalisés (ou formels / électifs) que participatifs (impliquant l'ensemble des acteurs de la société civile) de formulation et de mise en œuvre des choix publics, en rapport, notamment, avec les transformations du niveau politique national, auquel furent fortement liées les politiques sociales de redistribution de la richesse ou de soutien au développement régional d'après-guerre. La recherche vise ici à éclairer les initiatives et les dispositifs de gouvernance institués ou expérimentés, particulièrement aux échelles locale (municipale ou de MRC) et régionale, dans leurs rapports aux territoires. On s'intéresse aux façons dont les acteurs (publics, privés, communautaires) s'approprient ces dispositifs de prise de décision, ainsi qu'aux choix stratégiques qui en émanent, aux manières selon lesquelles l'arbitrage des intérêts, des orientations ou des droits d'usage peut être réalisé dans une optique de gouvernance (ou de monitoring) territoriale efficace, et ce, en termes de recherche combinée de productivité économique, d'équité sociale et de préservation de l'environnement. On se penchera aussi sur la territorialisation des politiques publiques observable un peu partout dans le monde, tendance dont la « clause territoriale » de la récente *Politique*

*nationale de la ruralité* constitue au Québec un bon exemple. Une attention particulière est accordée aux mesures de soutien public au développement, notamment aux politiques de développement régional ou local intégrant des objectifs de développement territorial et de développement durable ainsi qu'à leur évaluation.

Le CRDT s'est également donné un chantier collectif de recherche « Outils méthodologiques du développement territorial » qui cible plusieurs grandes approches méthodologiques sur lesquelles les travaux effectués prendront appui et qu'ils sont susceptibles de faire évoluer, en particulier : les approches quantitatives, qualitatives et longitudinales, les études d'impacts socioterritoriaux, l'évaluation de programmes et politiques à contenu territorial, la création de systèmes d'informations géographiques (SIG), la prospective territoriale et la modélisation des réalités économiques et socioterritoriales complexes. Le Centre entend encourager la réflexion sur ces approches, leurs limites et leur portée, de même que sur les enjeux épistémologiques, éthiques et sociaux associés au développement ou à la mise en application des connaissances dans le domaine du développement territorial et régional. Les travaux de ce chantier transversal pourront mieux outiller les divers « métiers » du développement régional et local qui sont apparus avec la reconnaissance de la nécessité des politiques publiques favorisant le développement territorial.

### *Plan du numéro*

Les auteurs réunis dans le présent numéro explorent différentes dimensions de la vaste programmation de recherche que s'est donnée le CRDT. Ainsi, Marc-Urbain Proulx, dans une contribution qui s'inscrit dans l'Axe Gouvernance, propose une description originale et novatrice des nouvelles formes issues de la dynamique spatiale contemporaine du Québec. Il constate que le modèle auréolaire classique explique mal les nouvelles formes territoriales induites par l'urbanisation diffuse. Certains repositionnements spatiaux des dernières décennies défient, sans la renverser cependant, la hiérarchie urbaine formalisée jadis par les analystes spatiaux. Finalement, il explore quatre modèles de localisation générant des « zones économiques spécialisées » dans le contexte contemporain. Il note la présence d'un « croissant manufacturier » sur l'axe des Appalaches dans le sud-est. Toutes ces formes de territoires contemporains modelés par les activités socioéconomiques offriraient inévitablement de nouvelles cibles territoriales à la politique publique.

Partant du postulat que la ruralité est toujours une réalité significative dans une société québécoise rapidement devenue urbaine au cours du XX<sup>e</sup> siècle, Bruno Jean illustre l'évolution du regard des sciences sociales sur le monde rural. Dans une contribution au premier axe de recherche du CRDT sur les « Recompositions socioterritoriales », il rappelle le grand courant des monographies de communautés qui ont d'abord caractérisé les études rurales ici et qui se sont tournées vers l'analyse de la différenciation sociale au sein des milieux ruraux en construisant diverses



typologies pour rendre compte de cette variance. La traditionnelle différenciation rurale – urbaine se serait estompée ; elle fait maintenant place à une forte différenciation au sein même des milieux ruraux dont la caractérisation est un des défis actuels des études rurales. Ce défi est amplifié par le fait que la ruralité n'est pas une réalité facilement objectivable mais une construction sociale, ce qui ouvre un nouveau champ de recherche dont l'auteur montre le potentiel explicatif : rendre intelligibles les différents processus de construction sociale de la ruralité selon les acteurs et les territoires.

Pierre-André Julien et Richard Lachance proposent une réflexion sur le lien entre l'entrepreneuriat et le développement des territoires qui s'inscrit au cœur de la perspective qu'entend développer le CRDT dans son deuxième axe de recherche sur les « Dynamiques socioproductives et ancrage territorial ». Selon eux, on ne peut comprendre l'entrepreneuriat régional en se limitant à étudier les comportements de quelques entrepreneurs sur le territoire, selon une approche behavioriste. On ne peut pas expliquer pourquoi dans certaines régions on voit les entreprises se multiplier et innover alors que dans les régions voisines les nouvelles entreprises sont peu nombreuses. Il faut prendre en compte le rôle du milieu et du capital social généré par ce dernier. On ne pourrait pas se limiter à cette approche interprétationniste. Il faut s'inspirer d'une démarche constructiviste prenant en considération les valeurs véhiculées dans la région et les conventions sociales instituant des réseaux particulièrement riches ; ces derniers générant une culture entrepreneuriale ou ce qu'Alfred Marshall appelait déjà, il y a plus de cent ans, une « atmosphère industrielle » particulièrement innovatrice. Les auteurs appliquent cette approche au cas de deux petites régions, le Centre du Québec et la Mauricie.

L'article de Guy Chiasson, Caroline Andrew et Joanne Perron se situe au cœur du troisième axe du CRDT sur la gouvernance et les politiques publiques. Les auteurs analysent la pertinence du concept de développement territorial pour comprendre la gouvernance des forêts publiques du Québec. Partant de l'idée que nous vivons présentement la crise du modèle industriel de la gestion forestière, ils détectent les signes de la mise en place d'un nouveau modèle, axé sur un développement territorial. Après une analyse des politiques publiques, l'article propose une étude de la pratique locale et régionale en matière des forêts. Cette étude des mécanismes locaux permet de conclure qu'il y aurait une place donnée à l'expression des dynamismes territoriaux et des représentations territoriales de la forêt.

Dans un article contribuant également au chantier transversal sur les outils méthodologiques du développement territorial, Martin Robitaille montre que le renouvellement des politiques de développement a eu des effets non négligeables sur la capacité des territoires à soutenir et développer l'activité économique, mais aussi à stimuler le dynamisme des acteurs locaux. Le métier d'agent de développement demeure peu connu. Pourtant, les métiers du développement n'ont cessé d'évoluer au fil des transformations des politiques de développement locales et

régionales. Cet article porte un éclairage novateur sur une réalité peu explorée, la transformation même des métiers du développement territorial au Québec. De plus, l'auteur examine les quatre compétences génériques qui sont nécessaires aux métiers du développement territorial, soit l'analyse du territoire, l'animation du milieu, l'expertise technique et l'accompagnement des collectivités.

Finalement, la note de recherche de Christiane Gagnon et ses collaborateurs participe à la fois au premier axe sur « les recompositions socioterritoriales et le développement durable » et au chantier transversal sur les « Outils méthodologiques du développement territorial » car elle explore les mutations des territoires ruraux. Mais les auteurs postulent que ce contexte de transformation de la ruralité impose de revoir les instruments d'observation et d'analyse traditionnels. Aussi, l'article présente, en trois temps, la démarche méthodologique multidisciplinaire adoptée dans une recherche, qui a pour objectif de mieux saisir les facteurs agissant sur la dynamique de développement de territoires mercéens, notamment les relations villes-campagnes. Les trois méthodes d'analyse présentées sont les méthodes topodynamique, géostructurale et socio-environnementale. Les auteurs trouvent pertinent d'adopter une telle approche territoriale du développement durable et viable qui combine ces trois perspectives d'analyse.

\*

\*      \*

Je voudrais signaler le contexte paradoxal dans lequel œuvrent les chercheurs dans le champ du développement territorial. D'un côté, comme les autres scientifiques, ils veulent faire progresser les connaissances fondamentales par des avancées théoriques ou conceptuelles sur les questions de développement territorial. Mais de l'autre, de nombreuses demandes sociales sont adressées au monde de la recherche universitaire, d'où les opportunités et la nécessité de conduire des recherches avec des acteurs sur le terrain, proches de l'action, sur des objets d'études définis par ces acteurs sociaux. Cette contradiction est plus apparente que réelle car, comme plusieurs chercheurs en font l'expérience, une recherche commanditée et appliquée peut finalement faire avancer les connaissances fondamentales et les théories si les chercheurs ne perdent pas de vue cet objectif ; ils parlent alors correctement de « recherche finalisée ». On arrive alors à la conclusion que les questions de recherche en développement territorial peuvent être coproduites conjointement par les scientifiques et les acteurs de développement des territoires.

Une telle posture épistémologique, où la pertinence sociale de la recherche se croise plus harmonieusement avec la pertinence scientifique, nous ouvre un chantier de recherche encore plus vaste. Nous devrions plus longuement faire état de la perspective interdisciplinaire qui caractérise les études en développement

territorial, illustrée dans le présent numéro avec des auteurs autant économistes, sociologues, géographes que politologues. Et le défi actuel concerne l'élargissement de cette interdisciplinarité aux sciences naturelles, concernés également par les dimensions biophysiques et environnementales du territoire. Un nouveau projet scientifique prend actuellement forme dans cette perspective, et qui est facilité par le dispositif institutionnel même de l'Université du Québec, et qu'on pourrait désigner comme la construction des sciences du territoire.

Bruno JEAN

*Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT),  
Chaire de recherche du Canada en développement rural,  
Université du Québec à Rimouski.*

### BIBLIOGRAPHIE

AYDALOT, Philippe

1982 *Économie régionale et urbaine*, Paris, Économica.

LACOUR, Claude

2000 « Les territoires, nouvelles ressources du développement », dans : INRA, *Recherches pour et sur le développement territorial*, Symposium de Montpellier, 11-12 janvier.